AR Prefecture

024-200040400-20240926-2024_132_2-DE Reçu le 08/10/2024

2024/132 du 26 septembre 2024 - CCPR



Délibération du Conseil Communautaire

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 20 septembre 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	44	Allain Tricoire- Jean-Pierre Prigul — Bernadette Bazinet — Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano — Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier -Didier Bazinet - Yves Mahaud -Philippe Bogaert -Alfred Gonnard - Jean-Marcel Beau — Bruno Limerat — Ludovic Gillaizeau — Francis Lafaye - Clément Lemercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave -Christine Laurent -Dominique Caillou -Catherine Esculier -Romain Perruchaud -Philippe Chotard -Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette -Pierre Guigné — Francis Duverneuil — Virginie Mouche -Jean-Pierre Paretour — Joël De Luca - Gérard Caignard -Fabrice Boniface -Brigitte Pourtier -Philippe Dubourg -Priça Mortier -Pierre Janaillac -Edwige Badel — Joelle Saint Martin -Régis Defraye -Patrick Lachaud — Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Marie-Christine Andrieux (Commune de Petit-Bersac)
Suppléants absents	14	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond -Joël Constant - Géry Denis -Gilles Mercier -Bernard Saint Martin – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Denis Ferrand – Marion Lafaye
Procurations	9	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Murielle Cassier Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Edwige Badel Denis Ferrand à Pierre Janaillac Marion Lafaye à Joëlle Saint Martin

1

AR Prefecture

024-200040400-20240926-2024_132_2-DE Regu le 08/10/2024

2024/132 du 26 septembre 2024 - CCPR

DELIBERATION N° 2024 /132 : (Code Nomenclature /3.2)

<u>DATE</u>: 26 SEPTEMBRE 2024 <u>RAPPORTEUR</u>: Patrick Lachaud

OBJET: Modification de la délibération 2024/13 portant sur la vente d'un terrain économique appartenant à la CCPR au lieu-dit Chez Thuilet (Villetoureix) au gérant de la SCI GOSSOR MOTOR, également gérant de l'entreprise « Miroiterie de la Dronne »

Le Conseil communautaire a autorisé la vente du lot B à Monsieur Jérémy Sordelet, gérant de la Miroiterie de la Dronne, au prix de 8 euros net vendeur, soit un prix de 24 456 euros.

Or, Monsieur Sordelet a précisé que ce n'est pas l'entreprise de la Miroiterie de la Dronne qui est acheteuse mais la SCI GOSSOR MOTOR, dont il est également le gérant.

- Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- Autorise la vente du lot à la SCI GOSSOR MOTOR ;
- Désigne l'Etude de Maître Morlion, Notaire à Ribérac, pour établir l'acte;
- Autorise le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités relatives à cette vente.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour: 54 Votes contre: 0 Abstentions: 0

Publié le 16/10/2024

La secrétaire de séance du 26 septembre 2024 Murielle Cassier

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois Didier Bazinet

> Signature numérique de Didier BAZINET PRESIDENT Le 07/10/2024 19:05:30